

## Pass confirmés

**Du lundi 2 septembre 2019 au vendredi 3 juillet 2020**

**Organisateurs** : Flore Dabat, Camille Ducrot, Samuel Garcia, Renald Occhipinti, Charles Van Der Elst, Julien Souville. Contacts sur le kifaikoi

**Description** : Le Pass est un forfait permettant de grimper sur tous les créneaux suivants du CAF :

- Lundi soir Ladoumègue de 17h30 à 22h30 grâce à une mutualisation des créneaux avec Cîmes 19
- Mercredi de 12 h à 13h30 à Alice Millat
- Mercredi soir à Paul Meurice de 19h à 22h30
- Jeudi soir à Beaujon et à Marie Paradis de 18h à 20h et à Alice Millat de 17h30 à 20 h.
- Vendredi à Paul Meurice de 18h30 à 20 h
- Samedi à Paul Meurice de 9h à 12h et à Marie Paradis de 18h30 à 22h30
- Dimanche à Alice Millat et à Marie Paradis de 9h à 13h.

N'est pas concerné le créneau du lundi soir à Alice Millat

Les séances ont lieu sous réserve de la présence d'un référent. Avant de vous rendre sur un créneau, pensez à consulter le googledoc sur le site et à vous inscrire. **En effet, un référent peut être amené à annuler une séance en l'absence d'inscrit.** Si vous souhaitez devenir référent, merci de nous le faire savoir.

**Frais de participation : 100 €** (90 € + 10 € de frais administratifs)

**Niveau** : 5 b/c. Le pass est réservé aux grimpeurs autonomes, dont le degré correspond au niveau 3 du livret d'escalade de la FFCAM. Cette sortie est uniquement ouverte aux grimpeurs ayant déjà le pass en 2018/2019 et n'ayant pas besoin de passer le test d'autonomie. Un créneau pour les nouveaux inscrits devant passer le test ouvrira en septembre.

Le fait de passer d'une salle à une autre ne dispense pas le grimpeur de connaître les consignes de chaque salle qu'il fréquentera. Celles-ci sont expliquées sur les fiches techniques de chaque créneau. A l'arrivée dans une salle, pensez à vous présenter auprès du référent.

Chaque grimpeur doit impérativement porter sur son baudrier un porte-étiquette avec la photocopie de la licence de l'année en cours, au dos de la photocopie, le nom et le téléphone de la personne à contacter en cas d'accident.

## Memo des bonnes pratiques en SAE

**Voir également le « livret escalade » du CAF remis lors de la première séance.**

### **Lors de l'inscription à un créneau du CAF :**

Le nouvel inscrit **devra impérativement être présent, lors de la première séance du créneau concerné (dates précisées dans la fiche technique de la sortie)**. Lors de cette séance l'inscrit réalisera un test d'autonomie (1) en présence du *responsable du créneau*.

Si le degré d'autonomie du licencié est jugé suffisant, il pourra grimper librement sur les créneaux du CAF où il est inscrit. Dans le cas contraire, le licencié devra participer à des séances d'apprentissage à l'autonomie avec le *responsable du créneau ou sera dirigé vers le mur de place des fêtes plus propice à l'accueil de débutant*.

### **Définition de « l'autonomie » en SAE:**

Un licencié est considéré autonome en SAE lorsqu'il:

- Connait le matériel utilisé en SAE
- Maîtrise l'encordement avec un noeud de 8
- Maîtrise des autocontrôles
- Maîtrise le langage
- Maîtrise de l'escalade en tête (passage de la corde dans les points d'assurages, ...)
- Maîtrise de l'assurage en tête (assurage dynamique), de la parade (avant le premier point) et de l'assurage en moulinette.
- Rangement du matériel (lovage de corde)
- Est capable de faire des vols.

### **Lors d'une séance en SAE sur un créneau du CAF:**

#### **Avant de commencer à grimper**

- S'échauffer, en ne négligeant aucune partie du corps.
- « Passer » sa corde si celle-ci n'est pas lovée correctement

## **Avant de démarrer une voie**

- Nœud de 8 : réaliser obligatoirement un nœud de « blocage » (nœud simple) sur le brin libre après le « 8 ». **Rappel : il est obligatoire de s'assurer sur un nœud de 8 afin de permettre le contrôle visuel.**

- **Réaliser les autocontrôles** entre assureur et grimpeur :

> Vérifier le nœud de 8 du grimpeur : **par l'assureur**

> Vérifier que la vis du mousqueton du système d'assurage au pontet soit bien en position verrouillée. **Par le grimpeur**

> Vérifier que la corde passant dans le système d'assurage, passe bien également dans le mousqueton.

**Par le grimpeur**

- Communiquer avant de commencer à grimper

## **Pendant l'ascension une voie**

### **En escalade en tête :**

- Jusqu'à la première dégaine, l'assureur pare le grimpeur. L'assureur suit avec ses mains le bassin du grimpeur lors de son évolution. Il est prêt à attraper le grimpeur pour guider sa chute et l'amortir autant que possible.

- Entre la première et la deuxième dégaine, le grimpeur doit être assuré sec, car le risque de retour au sol est important. Attention, à la position de la corde par rapport au grimpeur, une chute sur la corde pouvant entraîner de fortes brûlures. La chute entre la première et deuxième dégaine est critique car le choc est absorbé par le baudrier et le dos du grimpeur.

- Après la troisième dégaine, le grimpeur est assuré en dynamique.

- Pour la redescente le grimpeur passe la corde dans les deux mousquetons du relais ou le mousqueton automatique (en fonction de la configuration de la salle) avant d'être redescendu en moulinette par l'assureur.

### **En escalade en moulinette :**

- Pour grimper en moulinette s'assurer que la corde est passée dans les deux mousquetons du relais ou le mousqueton automatique (en fonction de la configuration de la salle).

- Lors de l'ascension le grimpeur ne doit pas être assuré en dynamique.

- Si la corde est encore passé dans les dégaines le grimpeur évoluera sur le brin avec les dégaines, qu'il déclipsera au fur et à mesure de son évolution, pour limiter le tirage.

